

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version 1.2 - 2025

## 1- OBJET

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les droits et obligations de l'Association Femmes en Montagne et du Client des produits présentés par l'Association Femmes en Montagne par le biais de la plateforme Helloasso et sur le site <https://femmesenmontagne.com>.

Elles s'appliquent de façon exclusive entre l'Association FEMMES EN MONTAGNE, Association Loi 1901, maison des associations, 23 av des harmonies 74960 Annecy, SIRET 83345875500018 et tout consommateur personne physique visitant ou effectuant un achat via la plateforme Helloasso (ci-après « le Client »).

Sur sa plateforme, Helloasso permet au Client de commander en ligne des produits, de s'inscrire aux ateliers proposés lors du Festival Femmes en Montagne et d'acheter les billets pour le Festival en présentiel ou en numérique ; (ci-après « le (ou les) Produit(s) ») selon les présentes conditions générales.

Toute commande effectuée auprès de l'Association Femmes en Montagne entraîne donc l'acceptation sans réserve par le Client des présentes conditions. Le Client déclare donc avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées avant la passation de sa commande.

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par l'Association Femmes en Montagne, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

## 2- PRODUITS ET CONFORMITÉS

2.1. Les Produits mis en vente sont présentés sur le site de Helloasso par l'Association Femmes en Montagne, ainsi que sur le site [femmesenmontagne.com](https://femmesenmontagne.com) et assortis d'un descriptif du Produit et éventuellement de sa taille.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le choix et l'achat d'un Produit sont de la seule responsabilité du Client.

2.2. Les Produits proposés par l'Association Femmes en Montagne sont conformes aux normes applicables en France.

Les éléments tels que notamment photographies, textes, graphismes ainsi que toutes les informations et caractéristiques illustrant et/ou accompagnant les Produits ne sont pas contractuels, ce que le Client reconnaît.

En conséquence, l'Association Femmes en Montagne ne saurait encourir la moindre responsabilité en cas d'erreur ou d'omission de quelconque de ces éléments ou en cas de modification desdits éléments par les fournisseurs et/ou éditeurs.

## 3- OBLIGATIONS DU CLIENT

3.1. Le Client déclare être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer une commande sur la plateforme Helloasso.

3.2. Le Client s'engage à communiquer à l'Association Femmes en Montagne (via la plateforme Helloasso) les éléments d'informations réels et nécessaires à la réalisation de la prestation objet des présentes conditions tel que cela lui est demandé en ligne et suivant sa situation, notamment ses nom, prénom, adresse, téléphone et e-mail valide.

Le Client est responsable des conséquences découlant d'informations transmises fausses ou inexactes ou dont la reprise serait illicite.

3.3. Concernant les billets pour le Festival Femmes en Montagne en présentiel, le Client s'engage à se présenter au plus tard quinze (15) minutes avant le début de la projection. Autrement, l'Association Femmes en Montagne se réserve le droit de remettre en vente la place.

3.4 Le Client donne son consentement à l'Association Femmes en Montagne concernant la cession de son droit à l'image pour la réalisation et l'utilisation de toutes les images (photos, vidéos) et enregistrements sonores qui auront lieu à l'occasion du Festival Femmes en Montagne. Les images pourront être utilisées par l'Association Femmes en Montagne à des fins de promotion du Festival uniquement et sur tous supports de communication (papier et numérique).

## **4- COMMANDE**

4.1. Toute commande de Produits tels que définis aux présentes passe par la plateforme Helloasso. Il appartient au Client de suivre le processus mis en place par Helloasso pour passer commande.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer son acceptation. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

Toute commande ne sera validée qu'après acceptation du paiement.

4.2 Une fois la commande passée, l'Association Femmes en Montagne adresse au Client un e-mail lui confirmant celle-ci par le biais de la plateforme Helloasso.

4.3. L'Association Femmes en Montagne se réserve le droit d'annuler ou de refuser une commande en cas de litige avec le Client sur une commande antérieure.

4.4. L'Association Femmes en Montagne peut accepter les commandes dans la limite des stocks disponibles. Elle informe le Client de la disponibilité des Produits vendus sur la plateforme Helloasso au moment de la sélection des produits.

Si, en dépit de la vigilance de l'Association Femmes en Montagne, les produits sont indisponibles, l'Association Femmes en Montagne en informera le Client par e-mail dans les meilleurs délais. Le Client pourra alors annuler sa commande et se faire rembourser, le cas échéant, les sommes déjà versées.

L'indisponibilité définitive ou temporaire ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de l'Association Femmes en Montagne, pas plus qu'elle ne saurait ouvrir un quelconque droit à indemnisation ou dommages et intérêts en faveur du Client.

## **5- PRIX**

Les prix affichés sur la plateforme Helloasso sont indiqués en euros toutes taxes françaises comprises (TVA française et autres taxes éventuellement applicables), hors frais de port, participation aux frais de traitement de commande et frais d'emballage.

Les frais de port, participation aux frais de traitement de commande et frais d'emballage seront indiqués dans le panier du Client, avant la validation définitive de la commande.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis et notamment en cas de changement de données fiscales ou économiques. Les articles seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

Une facture est établie par l'Association et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés

## **6- LIVRAISON**

L'Association Femmes en Montagne livre ses Produits en France et en Europe.

Les produits sont expédiés avec le bon de livraison, à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de sa commande. La livraison ne peut être effectuée ni dans des hôtels, ni dans des boîtes postales. Les délais de livraison indiqués sur le site sont des délais indicatifs, correspondant aux délais moyens de traitement et de livraison. Afin que ces délais soient respectés, le Client doit s'assurer d'avoir communiqué des informations exactes et complètes

concernant l'adresse de livraison (tels que, notamment : n° de rue, de bâtiment, d'escalier, codes d'accès, noms et/ou numéros d'interphone, etc.).

Le Client est seul responsable en cas de défaut de livraison dû à une indication manquante ou erronée dans la passation de la Commande

En cas de retard de livraison de plus de 30 jours ouvrés, si le produit n'a pas été expédié, le Client peut dénoncer la commande par lettre recommandée avec avis de réception et demander le remboursement de sa commande.

Si l'article a été expédié avant réception de l'annulation de la commande pour retard de livraison de plus de 30 jours, l'Association Femmes en Montagne procédera au remboursement de l'article et des frais d'expédition et de retour, à réception de celui-ci, complet, dans son état d'origine et avec toutes les étiquettes.

En cas de colis endommagés (déjà ouverts, produits manquants...), le Client s'engage à notifier au transporteur et à l'Association Femmes en Montagne, par mail ou LRAR; toutes réserves dans les 3 jours suivant la réception du produit.

L'Association Femmes en Montagne ne pourra être tenue responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement n'étant pas de son fait.

## **7- PAIEMENT**

L'intégralité du paiement doit être réalisée lors de la commande. A aucun moment les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes. Le Client règle sa commande par carte bancaire (Visa, Eurocard/Mastercard) via la plateforme Helloasso.

L'Association Femmes en Montagne accepte uniquement les règlements par espèces et chèques pour les commandes en direct.

Pour toute transaction, le Client indiquera le numéro figurant au recto de sa carte, la date d'expiration de sa carte et le cryptogramme figurant au verso de sa carte (trois derniers chiffres).

La communication par le Client de son numéro de carte bancaire vaut autorisation pour la plateforme Helloasso et pour le compte de l'Association Femmes en Montagne de débiter son compte du montant de sa commande.

Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté, quel qu'en soit le motif.

L'Association Femmes en Montagne conserve la propriété de l'article jusqu'au paiement intégral du prix par le Client. Les achats sont réalisés de manière sécurisée. Les solutions de paiement adoptées par la plateforme Helloasso sont 100% sécurisées. Pour les paiements par carte bancaire (carte bleue, carte bleue visa et e-carte bleue), toutes les informations que les Clients communiquent à la plateforme Helloasso sont strictement protégées et garantissent la conformité et la sécurisation de chaque transaction.

## **8- DROIT DE RÉTRACTATION**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception des Produits, à savoir les goodies et produits dérivés, pour exercer son droit de rétractation auprès de l'Association Femmes en Montagne, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivant la notification à l'Association de la décision de rétractation du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

Les Produits ne doivent pas avoir été portés, lavés, utilisés, endommagés, ou être des biens indissociables d'autres articles (lot), et doivent être retournés intacts dans leur emballage d'origine avec leurs éventuels accessoires, manuels d'utilisation et autre documentation.

Tous Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé en remplissant le formulaire disponible à l'annexe ci-dessous, qui devra être renvoyé par LRAR ou par mail à l'Association Femmes en Montagne dans le délai visé ci-dessus. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul

le prix du ou des Produits achetés est remboursé; les frais de livraison et de retour restant à la charge du Client.

À compter du jour de la notification de sa volonté de se rétracter, le Client devra sans retard excessif et, au plus tard, dans les 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter renvoyer le(s) Produit(s) à l'adresse suivante: Maison des Associations, 23 Avenue des Harmonies, 74960 Annecy.

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, les billets pour le Festival Femmes en Montagne ne sont pas soumis au droit de rétractation. Par conséquent, les billets sont non-remboursables et non-échangeables. Néanmoins, si une demande de remboursement sur un billet intervient plus de 48h avant la projection, celui-ci pourra uniquement être échangé pour un accès digital à la projection.

Concernant l'achat du pass numérique, le Client reconnaît qu'en confirmant l'achat, il accède immédiatement au Contenu disponible sur la plateforme Femmes en Montagne. Le Client déclare expressément consentir à cet accès instantané avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours prévu à l'article L221-18 du Code de la consommation, et accepte par conséquent de renoncer expressément à exercer ce droit de rétractation.

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, ce droit de rétractation ne pourra donc pas être exercé.

## **9- GARANTIES ET RESPONSABILITÉ**

L'Association Femmes en Montagne n'a, pour toutes les étapes d'accès à la plateforme Helloasso, du processus de commande à l'expédition du colis ou des services postérieurs, qu'une obligation de moyen. La responsabilité de l'Association Femmes en Montagne ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure, conformément à la loi et à la jurisprudence.

### **9-1 . Garantie légale de conformité**

L'Association Femmes en Montagne s'engage à délivrer un bien conforme à la description contractuelle ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L217-5 du code de la consommation Elle répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance des Produits et qui apparaissent dans les conditions prévues dans l'encadré ci-dessous.

Si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés dans les conditions prévues à l'article L 217-12 du Code de la consommation, l'Association Femmes en Montagne peut refuser celle-ci.

En cas de remboursement, celui-ci est effectué dès réception du Produit non conforme ou de la preuve de son renvoi par le Client et au plus tard dans les quatorze jours suivants, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

### **9-2 . Garantie légale contre les vices cachés**

L'Association Femmes en Montagne répond des vices cachés dans le cadre de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits délivrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés des Produits conformément à l'article 1641 du code civil ; dans ce cas, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

### **9-3 . Exclusion de garanties**

La responsabilité de l'Association Femmes en Montagne ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont délivrés, qu'il appartient au Client de vérifier avant passation de sa commande,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

**Encadré inséré dans les Conditions Générales de Vente en application des dispositions de l'article D 211-2 du Code de la consommation concernant les garanties légales de conformité et des vices cachés :**

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui. Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du Code de la consommation. Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000

euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du Code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien

## **10- DONNEES PERSONNELLES**

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de l'Association Femmes en Montagne chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire de la plateforme HelloAsso répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse de l'Association mentionnée ci-dessus ou par mail à [femmesenmontagne@gmail.com](mailto:femmesenmontagne@gmail.com).

Pour plus d'information sur les données personnelles, veuillez-vous rendre sur la page Politique de Confidentialité.

## **11- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

En aucun cas le Client n'est autorisé à télécharger ou à modifier tout ou partie du Site ou de la plateforme Helloasso et notamment son contenu (produits listés, descriptions, images, vidéos...). Ce Site ou toute partie de ce Site ne doit en aucun cas être reproduit, copié, vendu ou exploité pour des raisons commerciales sans l'autorisation expresse et écrite de l'Association Femmes en Montagne.

D'une manière générale, tous les droits d'auteur, marques et autres signes distinctifs et droits de propriété ou de propriété intellectuelle figurant sur le Site, resteront la propriété pleine et entière de l'Association Femmes en Montagne.

Le Client est donc tenu au respect des droits de propriété intellectuelle et ne pourra aucunement utiliser les marques figurant sur le Site et sur les Produits le cas échéant, ou déposer de marque qui porterait préjudice au titulaire des droits, sauf disposition contractuelle contraire.

Il en est de même pour tout autre droit de propriété intellectuelle.

## **12- DROIT À L'IMAGE**

L'Association Femmes en Montagne et le Festival Femmes en Montagne pourront utiliser des morceaux de film et images pour la communication de l'évènement sur tous supports de communication (papier et numérique).

Le Client reconnaît qu'en confirmant l'achat de billets d'accès au Festival en présentiel, il déclare consentir à l'utilisation de son image pour les besoins de l'Association mentionnés ci-dessus.

## **13- FORCE MAJEURE**

En cas de survenance d'un événement de force majeure, la partie concernée devra en informer l'autre dans un délai de quinze (15) jours à compter de la survenance de cet événement, par lettre recommandée avec accusé de réception.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les grèves totales ou partielles, lock-out, émeute, les boycottages ou autres actions à caractère industriel ou litiges commerciaux, trouble civil, insurrection, guerre, intempérie, épidémie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, panne d'ordinateur, blocage des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications filaires ou hertziens, et tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale de la relation contractuelle.

L'ensemble des obligations des parties seront suspendues pendant toute la durée de l'événement de force majeure, sans indemnité.

Si l'événement de force majeure se prolonge pendant plus de trois (3) mois, le contrat concerné pourra être résilié de plein droit sans indemnité pour l'une ou l'autre des parties.

## **14- DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### **14.1. NON VALIDITÉ PARTIELLE D'UNE CLAUSE**

Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions est déclarée nulle ou non opposable par une juridiction compétente, elle sera déclarée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.

### **14.2. ACTUALISATION**

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par l'Association Femmes en Montagne, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

### **14.3. LOI APPLICABLE – LANGUE**

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

### **14.4. LITIGES**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre l'Association Femmes en Montagne et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Les coordonnées et les modalités de saisine du médiateur sont les suivantes :

Si le litige doit être porté devant les tribunaux, il est rappelé qu'en application de l'article L.141-5 du Code de la consommation : le consommateur peut saisir à son choix, outre l'une

des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de la procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable .

Il est également rappelé que, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne.

## **15- INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES - ACCEPTATION DU CLIENT**

Le Client reconnaît avoir été informé par l'Association Femmes en Montagne de manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente, préalablement à son achat immédiat ou à la passation de la commande et conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation:

- sur les caractéristiques essentielles des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité lui permettant d'acquérir les Produits en toute connaissance de cause, notamment en ce qui concerne leurs conditions d'utilisation. Les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité de l'Association Femmes en Montagne. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles
- sur le prix des Produits et des frais annexes ou, en l'absence de paiement d'un prix, sur tout avantage procuré au lieu ou en complément de celui-ci et sur la nature de cet avantage ;
- sur les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat de vente ;
- en l'absence d'exécution immédiate de la vente, sur les délais de délivrance des Produits commandés ;
- sur l'identité de l'Association Femmes en Montagne et l'ensemble de ses coordonnées ;
- sur l'existence et les modalités de mise en œuvre des garanties (la garantie légale de conformité, garantie des vices cachés, éventuelles garanties commerciales) et le cas échéant, sur le service après-vente ;
- sur la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation, dont les coordonnées figurent dans les présentes Conditions Générales de Vente, dans les conditions prévues au Code de la consommation
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation, le traitement des réclamations et autres conditions contractuelles importantes et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières;
- sur les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour un Client, de commander sur le site Internet [www.femmesenmontagne.com](http://www.femmesenmontagne.com) et via la plateforme HelloAsso, emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à l'Association.



## ANNEXE 1 - FORMULAIRE DE RETRACTION

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur [www.femmesenmontagne.com](http://www.femmesenmontagne.com) et via la plateforme HelleAsso, sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de FEMMES EN MONTAGNE, Association Loi 1901, Maison des Associations, 23 Avenue des Harmonies, 74960 Annecy.

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande de produits ci-dessous :

- Commandé le ..... / Reçu le .....
- Numéro de la commande : .....
- Nom du Client : .....
- Adresse du Client : .....

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : .....